



Liminaire CSE central A quoi va ressembler 2020 ?

Déclaration liminaire de Force Ouvrière au Comité Social et Economique Central du 15 et 16 janvier 2020, devant la présidente de France.tv, Delphine Ernotte Cunci.

Madame la présidente...et candidate,

Vous avez donc choisi d'annoncer la semaine dernière votre candidature pour la poursuite de la présidence de cette entreprise emblématique de l'audiovisuel public en vous adressant directement au personnel. Cette entreprise, qui touche chaque jour 30 millions de personnes, subit en ce moment de bonnes secousses, malgré ses réussites ! Cette culture, ces contenus que nous diffusons, c'est le ciment de notre société, essentiel à la cohésion sociale. Alors, qu'attendent les salariés de vous, alors que nous savons que nous allons constater pour 2020 une nouvelle baisse des ressources publiques de 60 millions, 2 fois plus importante que celle de l'an dernier ? Heureusement qu'il reste la publicité, et que celle-ci se porte plutôt bien, car, une nouvelle fois, c'est elle qui va permettre d'atténuer l'effet de cette purge. 2020, c'est aussi ce contexte particulier de la mise en œuvre d'un projet de loi de 600 pages, relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique. Et dans ce début d'année, nous nous trouvons confrontés à plusieurs difficultés, particulièrement criantes.

Tout d'abord, évidemment, cette grande incompréhension entre l'Etat et la population de ce pays, par rapport à l'avenir de nos retraites ! Alors que ce conflit a débuté voici plus de 40 jours, il se poursuit toujours.

Dans l'entreprise, il existe aussi des sujets qui inquiètent. Un premier point porte sur les effets de la RCC. Cette fois-ci, ils commencent à se percevoir véritablement, avec tous nos collègues qui ont officiellement quitté l'entreprise pour le 31 décembre dernier. Or, suite à ces départs, nous constatons qu'il ne se passe pas grand-chose pour les remplacer. Un chiffre peut l'illustrer ;

si l'on prend par exemple dans le réseau France 3 l'antenne de Nord Pas-de-Calais (mais nous retrouvons les mêmes ordres de grandeur partout dans l'entreprise), nous constatons que, dans cette antenne, les départs sont déjà au nombre de 13, et qu'en face, il n'y a pas plus de 2 postes mis en consultation à ce jour. Alors, soit, il nous avait été dit que les recrutements prendraient du temps, mais que, dans l'attente, les manques seraient compensés par l'appel à des personnels CDD. Or, dans la plupart des services, la réalité n'est malheureusement pas aussi idyllique, et certains connaissent donc de fortes tensions, car en surcharge pour effectuer leurs missions. La sollicitation de CDD est trop rare, et même lorsqu'elle est engagée, le vivier est tellement à sec aujourd'hui qu'il peut arriver que l'entreprise ne réussisse pas à en trouver. Le problème s'est notamment posé pour réussir à trouver des scriptes, ce qui a carrément entraîné l'impossibilité de diffuser une édition.

Autre inquiétude : les effets suite à la signature de l'avenant 11 à l'accord collectif le 2 juillet 2018, concernant les rémunérations des personnels et les augmentations de salaire. Cet avenant qui avait pour but de donner des marges de manœuvre aux managers, afin d'accorder davantage de mesures et de "coller" davantage au besoin, n'est pas toujours mis en œuvre de façon cohérente. Oui, ce texte est censé permettre d'accorder des revalorisations avec un taux pouvant être moindre que par le passé...mais il reste essentiel de bien examiner les situations. Lorsqu'il s'agit d'une mesure attendue depuis longtemps, la déconvenue et la déception peuvent être très fortes. Quand il s'agit de salariés à qui l'on pouvait dire "ne t'inquiète pas, tu ne seras pas oublié", et qui

ne se voient remettre que la bagatelle de 60€ par mois ! Très clairement, dans ce cas, l'acte est contre-productif : il aurait été préférable de ne rien engager du tout, et d'attendre l'année suivante, avec la volonté d'accorder une mesure plus significative.

Dans le même esprit, il est encore plus vrai que par le passé que ces revalorisations ont pour but principal de rattraper des retards, alors que cet avenant était censé permettre de donner de la marge de manœuvre aux managers, afin d'attribuer des mesures à des collaborateurs jugés méritants, et de "récompenser le travail bien fait". Certes, des situations de ce type existent, mais elles restent rares, et cet avenant ne donne pas vraiment le résultat escompté. Il ne "vend pas de rêve", contrairement aux espoirs qu'il pouvait susciter lors de sa négociation.

Une réalité qui ne correspond pas aux débats avec les élus et les organisations syndicales, c'est aussi ce que l'on semble percevoir sur le dossier tout frais de la réorganisation de la direction de la communication. La semaine dernière, en CSE Siège, un focus était effectué sur le caractère toxique de devoir postuler sur son propre poste, avec tout le stress, l'inconfort et l'insécurité qui en découlent. Le message semblait avoir été compris, au vu de la dernière communication écrite adressée aux salariés du service. Toutefois, FO ne peut que déplorer certains des propos prononcés ce lundi lors du tout dernier "café com", dans lesquels les collaborateurs ont entendu que l'avis rendu au CSE n'avait aucune espèce d'importance, ou encore qu'il était bon que les salariés se mettent en danger. Imaginez-vous comment de tels propos peuvent être ressentis, alors que le contexte est loin d'être évident ? Même si nous comprenons la nécessité de réorganiser certains aspects de

ce service, afin qu'il soit plus en phase avec la nouvelle direction générale des antennes et des programmes, il est surréaliste de constater la volonté d'avoir recours à des procédés anxiogènes pour tout chambouler.

Alors que cette année 2020 débute, n'est-ce pas aussi le temps d'effectuer un premier bilan concernant la fin du Soir 3 et le nouveau rendez-vous d'info du soir sur France Info ? Alors que l'audience n'a globalement pas progressé sur France Info, nous n'avons donc pas retrouvé l'essentiel des 600.000 téléspectateurs quotidiens de France 3 qui suivaient le Soir 3. En ce sens, les vases communicants n'ont pas fonctionné, et l'impact de notre offre d'information est fortement réduit. La conséquence est une offre de programme qui s'est simplifiée sur France 3, avec désormais de véritables deuxièmes parties de soirée. Est-ce que cette mutation de la grille de la 3ème chaîne s'est finalement révélée bénéfique ?

Nous pensons aussi à deux autres choses, deux négociations importantes pour Force Ouvrière qui doivent normalement être engagées très bientôt : celle au sujet de la véritable GPEC, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (sans laquelle la transformation est difficile à percevoir), et celle destinée au personnel de Vendargues (qui donne beaucoup en ce moment, et contribue donc beaucoup au succès du projet "un si grand soleil" que vous avez engagé).

La force de FTV, ce sont les femmes et les hommes qui y travaillent. Cette énergie mérite une ambition à la hauteur de leurs exigences et de leurs talents.

Paris, le 15 janvier 2020